

Recueil des tarifs publiés

Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux sous compétence départementale

Tarifification 2024

SOMMAIRE

1 - ETABLISSEMENTS POUR PERSONNES AGEES EN MEUSE	4
1.1 - HABILITES A L'AIDE SOCIALE	8
<u>E.H.P.A.D. (Etablissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes)</u>	8
<u>E.H.P.A. (Etablissement Hébergeant des Personnes Agées)</u>	8
<u>U.S.L.D. (Unité de Soins de Longue Durée)</u>	11
<u>U.A.S.A. (Unité d'Accueil Spécifique Alzheimer)</u>	12
RESIDENCES AUTONOMIES	14
1.2 - NON HABILITES A L'AIDE SOCIALE OU HABILITES PARTIELLEMENT	15
<u>E.H.P.A.D. (Etablissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes)</u>	15
<u>E.H.P.A (Etablissement Hébergeant des Personnes Agées)</u>	15
RESIDENCES AUTONOMIES et ACCUEIL DE JOUR	16
2 - ETABLISSEMENTS ET SERVICES POUR ADULTES HANDICAPES EN MEUSE	17
2.1 - ETABLISSEMENTS POUR PERSONNES ADULTES HANDICAPEES EN MEUSE	19
Foyers de Vie	19
Foyers d'hébergement	20
Etablissement d'Accueil Non Médicalisé (EANM)	20
Foyers d'accueil médicalisé	21
2.2 - SERVICES POUR PERSONNES HANDICAPEES	22
Services d'Accompagnement à la Vie Sociale	22
3 - ETABLISSEMENTS ET SERVICES POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS EN MEUSE	23
3.1 - ETABLISSEMENTS DE L'AIDE SOCIALE A L'ENFANCE	25
Maisons de l'Enfance	25
Pouponnières	25
M.E.C.S. (Maison de l'enfance à caractère sociale)	26
Village d'enfants	27
Autres établissements	28
3.2 - SERVICES CONCOURANT A LA PROTECTION DE L'ENFANCE	28
3.3 - SERVICE D'AIDE AUX FAMILLES FRAGILES	29
3.4 - AUTRES ETABLISSEMENTS	30
Lieux de Vie	30
Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP)	30
4 - SERVICES D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE POUR PERSONNES AGEES ET PERSONNES HANDICAPES	31
4.1 – S.A.A.D. AUTORISES ET HABILITES A L'AIDE SOCIALE	32
4.2 - S.A.A.D. NON HABILITES A L'AIDE SOCIALE	33
ANNEXE – Etat récapitulatif des publications des tarifs au recueil des actes administratifs du Département	34

Qu'est-ce que la Tarification ?

► **Les établissements et services sociaux et médico sociaux (ESSMS)** accueillent et accompagnent des **personnes âgées, personnes handicapées, des mineurs et majeurs de moins de 21 ans ou des familles fragiles** (ex : EHPAD, Foyers d'hébergement, Maisons de l'enfance, Services d'aide et d'accompagnement à domicile...). Ils doivent disposer d'une autorisation du Président du Conseil départemental à titre exclusif ou conjointement avec l'Etat (Protection Judiciaire de la Jeunesse, Agence Régionale de Santé).

Certaines structures bénéficient d'une habilitation à l'aide sociale. Cette habilitation permet de pouvoir accueillir des personnes qui ne disposent pas des ressources financières suffisantes pour s'acquitter de leur frais d'hébergement ou prestation. Ces frais pourront, sous conditions, être pris en charge en tout ou partie par le Département.

Pour les structures intervenant dans le secteur de l'enfance, l'habilitation permet de placer des mineurs et jeunes majeurs confiés au Département au titre de l'aide sociale à l'enfance.

► Les ESSMS habilités sont soumis à la tarification, une procédure budgétaire réglementaire qui donne compétence au **Président du Conseil Départemental pour fixer les tarifs des prestations fournies par ces établissements et services qui sont habilités à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale.**

La tarification est fixée selon les orientations budgétaires définies par délibération du Conseil départemental.

Ainsi, chaque année, les tarifs sont arrêtés sur la base des propositions budgétaires présentées par les établissements et servent **à financer les prestations liées à l'hébergement et à l'accompagnement social des bénéficiaires.**

► La Tarification porte également **sur les prestations relatives à la dépendance et prises en charge en partie par le Département, pour les établissements accueillant des personnes âgées en perte d'autonomie** qu'ils soient ou non habilités à l'aide sociale.

► Le Département de la Meuse s'assure, dans la limite des compétences qui lui ont été dévolues par la loi, que les tarifs permettent :

- ✓ de donner les moyens nécessaires aux établissements et services de garantir la prise en charge des bénéficiaires,
- ✓ de maîtriser les coûts en vue de limiter l'impact du prix de journée pesant sur le budget du Département, des bénéficiaires des prestations et de leur famille.

► **Le présent recueil recense l'ensemble des décisions prises par le Président du Conseil départemental de la Meuse pour 2024**, publiées au recueil des actes administratifs, dont le détail est joint en annexe.

1 - ETABLISSEMENTS POUR PERSONNES AGEES EN MEUSE

La Meuse compte 34 structures d'hébergement pour personnes âgées autorisées, représentant une capacité de 2 704 places, répartis pour chaque structure sur un ou plusieurs sites. Les personnes âgées accueillies bénéficient d'un hébergement et d'un accompagnement et, pour les établissements dites « médicalisés », d'une prise en charge médicale.

Les établissements habilités à l'aide sociale :

- les Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) rattachés et gérés par un centre hospitalier
- les EHPAD publics autonomes
- les EHPAD gérés par une structure communale ou intercommunale
- les EHPAD et EHPA gérés par des associations
- les Résidences autonomie
- les Unités de Soins de Longue Durée (USLD) hébergeant des personnes âgées dépendantes dont l'état de santé nécessite une surveillance médicale constante

Les établissements non habilités à l'aide sociale (structures privées à vocation commerciale):

- les Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD)
- les Résidences autonomie
- les EHPA

Légende :

HP : Hébergement Permanent

HT : Hébergement Temporaire

AJ : Accueil de jour

PASA : Pôle d'Activités et de Soins Adaptés

Les tarifs :

TYPE D'ETABLISSEMENT	TARIF HEBERGEMENT	TARIF DEPENDANCE (EHPAD – USLD)	FORFAIT GLOBAL DE SOINS (EHPAD – USLD)
EHPAD ou USLD habilité à l'aide sociale	- fixé par le Département après examen des propositions budgétaires de l'établissement - payé par le résident ou par le Département au titre de l'aide sociale	- fixé par le Département - financé par le Département via le forfait dépendance pour les EHPADs et une dotation pour les USLD, - payé partiellement par le résident (GIR 5-6*)	- fixé par l' ARS si l'établissement est médicalisé - financé entièrement par l'assurance maladie
Etablissement non habilité à l'aide sociale	- fixé par l' établissement dans la limite d'un taux d'évolution annuel arrêté par le Ministère des Finances - payé par le résident	- fixé par le Département - financé par le Département via le forfait dépendance (EHPAD) et payé partiellement par le résident (GIR 5-6*)	- fixé par l' ARS si l'établissement est médicalisé - financé entièrement par l'assurance maladie

→ **Le tarif hébergement finance**


EHPAD/USLD	
Prestations d'administration générale	
Prestations d'accueil hôtelier	Mise à disposition d'une chambre avec accès à une salle de bain et des toilettes Entretien et nettoyage des chambres, pendant et à l'issue du séjour Entretien et nettoyage des parties communes et des locaux collectifs Maintenance des bâtiments, des installations techniques et des espaces verts Mise à disposition des connectiques pour l'accès à la télévision et au téléphone Accès à Internet au sein de l'établissement
Prestations de restauration	Accès à un service de restauration Fourniture de trois repas, d'un goûter et mise à disposition d'une collation nocturne
Prestations de blanchissage	Fourniture, pose, renouvellement et entretien du linge plat et du linge de toilette L'entretien linge personnel
Prestations d'animation de la vie sociale	Accès aux animations collectives et aux activités organisées dans l'enceinte de l'établissement Organisation des activités extérieures
Personnel	Personnel assurant l'accueil, l'animation de la vie sociale, l'entretien, la restauration et l'administration
Autres charges	Dépenses d'amortissement des biens meubles et immeubles, charges financières, d'assurances
Résidences autonomie	
Prestations d'administration générale	
Mise à disposition d'un logement privatif avec la possibilité d'installer le téléphone et de recevoir la télévision	
Mise à disposition et entretien des espaces collectifs	
Accès à une offre d'actions collectives ou individuelles de prévention de la perte d'autonomie au sein de la résidence autonomie ou à l'extérieur	
Accès à un service de restauration par tous moyens	
Accès à un service de blanchisserie par tous moyens	
Accès aux moyens de communication, y compris à internet, dans tout ou partie de la résidence autonomie	
Accès à un dispositif de sécurité apportant au résident par tous moyens une assistance et lui permettant de se signaler 24h/24h.	
Accès aux animations et aux activités organisées dans l'enceinte de l'établissement et organisation d'activités extérieures.	
Personnel : Personnel assurant l'accueil, l'animation de la vie sociale, l'entretien des communs et l'administration.	
Autres charges : Dépenses d'amortissement des biens collectifs et immeubles, charges financières, d'assurances	

→ Le tarif dépendance finance (EHPAD/USLD) :

- Principalement des dépenses de personnels :
 - affectés aux fonctions de blanchissage, nettoyage et service des repas,
 - aides-soignants, aides médico-psychologiques, accompagnateurs éducatifs et sociaux et psychologues, en complément du forfait soins,
- Les fournitures pour l'incontinence.
- Une partie des prestations relatives à l'hébergement, à hauteur de 30% : les fournitures hôtelières, les produits d'entretien, les prestations de blanchissage et de nettoyage à l'extérieur.

► **Les frais de séjour à la charge du résident correspondent au prix de journée hébergement + le tarif dépendance du GIR 5-6* (appelé ticket modérateur).**

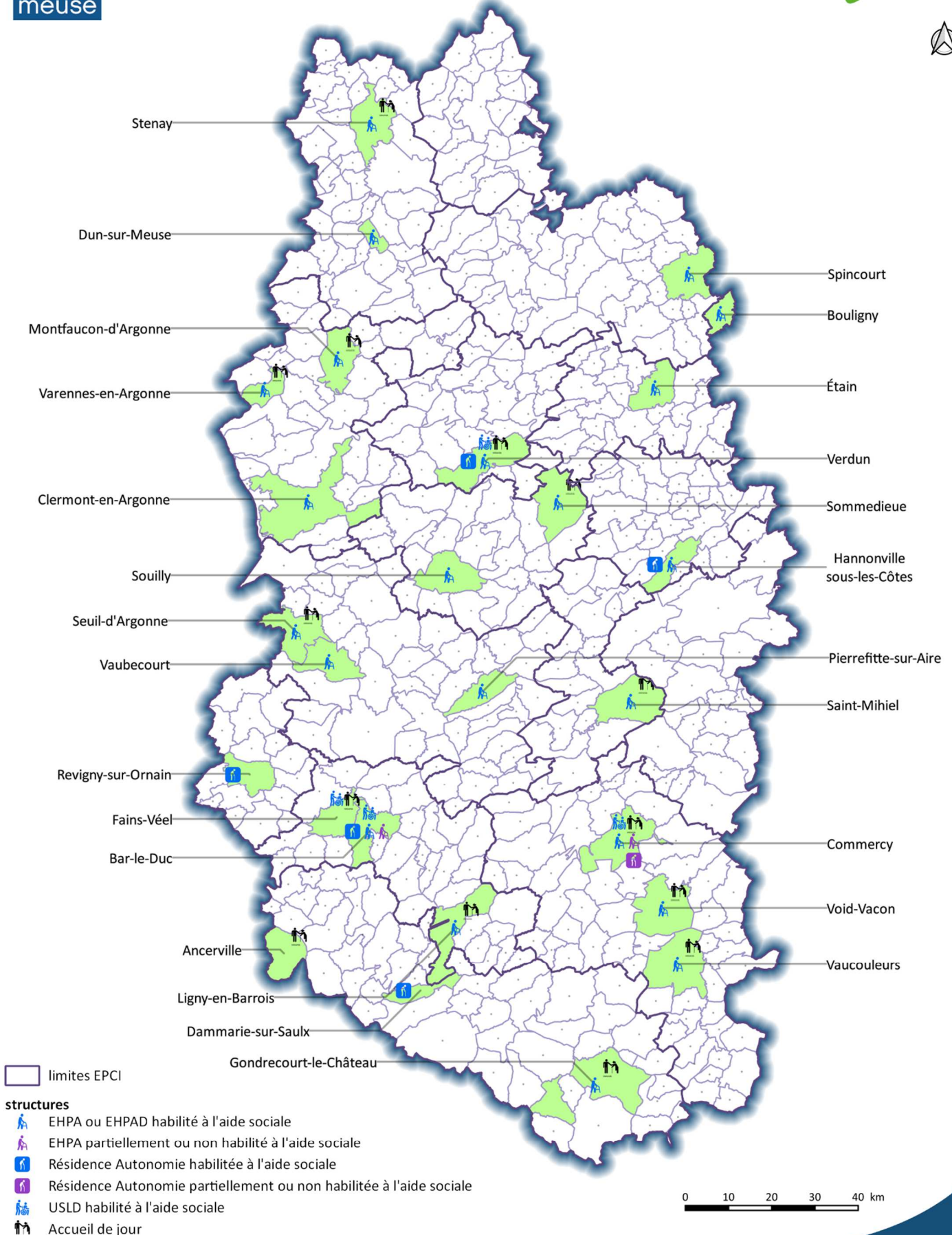
La différence entre le tarif correspondant au GIR* de la personne et celui du GIR 5-6 est prise en charge par le Département au titre l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) versée à l'établissement.

 Les personnes hébergées dans ces établissements ne disposant pas de ressources financières nécessaires peuvent, sous certaines conditions, voir leurs frais d'hébergement et le ticket modérateur pris en charge partiellement ou en totalité par le Département au titre de l'aide sociale.

→ Le forfait global de soins :

Il comprend essentiellement les charges du personnel médical de l'établissement ou des intervenants (médecin, infirmiers, pharmaciens, 70% des charges des aides-soignants et aides médico-psychologiques et accompagnateurs éducatif et social), des prestations de services, du matériel et des fournitures à caractère médicaux et des médicaments.

*Le GIR (groupe iso-ressources) correspond au niveau de perte d'autonomie d'une personne âgée. Le GIR d'une personne est calculé à partir de l'évaluation effectuée à l'aide de la grille AGGIR par le médecin coordonnateur de l'établissement. Il existe 6 GIR : le GIR 1 est le niveau de perte d'autonomie le plus fort et le GIR 6 le plus faible.



1.1 - HABILITES A L'AIDE SOCIALE

E.H.P.A.D. (Etablissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes)
E.H.P.A. (Etablissement Hébergeant des Personnes Agées)

Etablissements	Directeur Coordonnées	Capacité d'accueil	TARIFS/jour						
			Hébergement	Dépendance			Reste à charge du résident	- 60 ans	Date d'effet au 1 ^{er}
				GIR 1-2	GIR 3-4	GIR 5-6			
EHPAD LA SAPINIÈRE 1 allée Henriot du Coudray 55000 BAR LE DUC (Géré par un CIAS)	Mme LAAGE ☎ 03.29.45.02.96 ✉ m.laage@cias.meusegrandsud.fr ☎ 03.29.45.35.77	141 places HP	61.33 €	22.31 €	14.16 €	6.01 €	67.34 €	73.36 €	Janvier
EHPAD La Maison des Cépages Centre Hospitalier Général 1 bd d'Argonne 55000 BAR LE DUC	Directeur général GHT : M. GUIDONI Directeur CH BLD Fains-Véel : M. BOULARD ☎ 03.29.45.88.88 ✉ direction@pssm.fr	60 places HP	54,22 €	22,29 €	14,15 €	6,01 €	60,23 €	73,41 €	Avril
E.H.P.A.D. Victor Bonal 4, rue de la Fontaine 55240 BOULIGNY	Mme FORET ☎ 03.29.87.93.24 ✉ victorbonal@wanadoo.fr	39 places HP	54,19 €	28,35 €	18,02 €	7,64 €	61,83 €	73,95 €	Mars
E.H.P.A.D. Maurice Charlier Hôpital Saint Charles 1, rue Henri Garnier – B.P. 107 55200 COMMERCY	Mme PERRON ☎ 03.29.91.63.00 ✉ sdir@ch-commercy.fr	113 places en HP PASA 14 places	57.42€	26.61 €	16.89 €	7.16 €	64.58 €	73.36 €	Avril

Établissements	Directeur Coordonnées	Capacité d'accueil	TARIFS/jour						
			Hébergem ent	Dépendance			Reste à charge du résident	- 60 ans	Date d'effet au 1 ^{er}
				GIR 1-2	GIR 3-4	GIR 5-6			
E.H.P.A.D. « Eugénie » 52, rue de l'Hôtel de Ville 55110 DUN SUR MEUSE	M. SPENGLER ☎ 03.29.80.90.57 ✉ direction@ehpadun.fr	89 places HP 1 place HT	60,09 €	20,43 €	12,97 €	5.50 €	65,59 €	74,82 €	Mars
E.H.P.A.D. « Lataye » 4, rue Lataye 55400 ETAIN	Mme FORET, ☎ 03.29.87.12.81 ✉ administration@mretain.fr	75 places HP 3 places HT	62.57 €	24.11 €	15.30 €	6.49 €	69.07 €	81.93 €	Février
E.H.P.A.D. de Gondrecourt Saint Charles 6 ter, rue du Panorama B.P. 11 55130 GONDRECOURT LE CHATEAU	Mme HANN-AREND ☎ 03.29.89.63.80 ✉ direction@mr-gondrecourt.fr	85 places HP 3 places HT 1 place AJ PASA 14 places	63.33 €	22.70€	14.41 €	6.11 €	69.44 €	82.40 €	Avril
E.H.P.A.D. Saint Georges 14, avenue de la promenade 55210 HANNONVILLE SOUS LES COTES	M. BOUR ☎ 03.29.87.35.55 ✉ ehpad.hannonville@ohs.asso.fr	40 places HP installées (52 autorisées à l'issue des travaux)	60,94 €	21,63 €	13,72 €	5,83 €	66,77 €	83,63 €	Mai
E.H.P.A.D. Résidence de la plaisance 15, boulevard Poincaré 55500 LIGNY EN BARROIS	M. KERAMBRUN ☎ 03.29.78.69.89 ✉ direction@plaisanceligny.fr	132 places HP 2 places HT 2 places AJ	62,60 €	22,51 €	14,29 €	6,06 €	68,66 €	80,26 €	Mars
E.H.P.A.D. « Résidence Barat Dupont » 12 Rue du Parc 55320 SOMMEDIÈUE (géré par un CCAS)	Mme NEY ☎ 03.29.87.71.06 03.29.85.76.80 ✉ direction@maison-retraite-barat-dupont.fr	69 places HP 2 places HT 6 places AJ	59,54 €	23,11 €	14,67 €	6,22 €	65,76 €	78,27 €	Mai

Etablissements	Directeur Coordonnées	Capacité d'accueil	TARIFS/jour						
			Hébergement	Dépendance			Reste à charge du résident	- 60 ans	Date d'effet au 1 ^{er}
				GIR 1-2	GIR 3-4	GIR 5-6			
EHPAD D'ARGONNE 10 rue Thiers 55120 CLERMONT EN ARGONNE 2 route de Cheppy 55270 VARENNES EN ARGONNE 3, place du Général Pershing 55270 MONTFAUCON D'ARGONNE	Mme FORET ☎ 03.29.80.71.24 ✉ contact@ehpada.rgonne.fr	198 places HP 4 places HT 2 AJ PASA 14 places	58,29 €	25,77 €	16,36 €	6,94 €	65,23 €	76,50 €	Mars
E.H.P.A.D. de SPINCOURT 16, rue nouvelle 55230 SPINCOURT	Mme FORET, ☎ 03.29.73.73.10 03.29.87.28.01 ✉ ehpadspincourt@orange.fr	27 places HP 1 lit HT	60,14 €	20,49 €	13,01 €	5,52 €	65,66 €	76,71 €	Mars
E.H.P.A.D. « J. Guillot » Rue Basse des Remparts B.P. 50024 55700 STENAY	Mme PARIS ☎ 03.29.80.32.80 03.29.80.34.89 ✉ maison-de-retraite.stenay@wanadoo.fr	149 places HP 3 places HT 1 lit AJ	56,67 €	22,75 €	14,43 €	6,12 €	62,79 €	74,54 €	Avril
EHPAD "Vallée de la Meuse" 3, Voie Romaine BP 26 55140 VAUCOULEURS "E. Dupré" 2, route de Vacon 55190 VOID-VACON	Mme CORDONNIER ☎ 03.29.89.20.33 ✉ direction@mr-vaucoeurs-void.fr	141 places HP 7 places HT 6 en AJ	54.15€	22.60€	14.34 €	6.08€	60.23 €	72.54 €	Avril
EHPAD Verdun-Saint-Mihiel Sainte Anne Place Jean Berain 55300 SAINT MIHIEL Sainte Catherine 54 bis, rue Saint Sauveur 55100 VERDUN	Directeur général GHT : M. GUIDONI Directeur CH BLD Fains-Véel : M. BOULARD ☎ 03.29.83.84.85 ✉ secretariatdirection@ch-verdun.fr	333 places HP 4 places HT 16 AJ PASA 14 places	52.37 €	26.13 €	16.58 €	7.04 €	59.41 €	68.18 €	Février
E.H.P.A. « Résidence La Vigne » 6, Route Rival 55250 VAUBECOURT	Mme. BOULIER (ADMR) ☎ 03.29.70.18.76 ✉ lavigne@fedes55.gdmr.org	14 places HP	62,69 €						Mars







U.S.L.D. (Unité de Soins de Longue Durée)

Etablissements	Directeur Coordonnées	Capacité d'accueil	TARIFS/jour						
			Hébergement	Dépendance			Reste à charge du résident	- 60 ans	Date d'effet au 1 ^{er}
				GIR 1-2	GIR 3-4	GIR 5-6			
U.S.L.D. Les Cép'Agés Centre Hospitalier Général 1, boulevard d'Argonne 55000 BAR LE DUC	Directeur général GHT : M. GUIDONI Directeur CH BLD Fains-Véel : M. BOULARD ☎ 03.29.45.88.88 ✉ gerontologie@ps-sm.fr	30 places HP	57,46 €	31,12 €	19,60 €	6,27 €	63,73 €	90,02 €	Mai
U.S.L.D. de Commercy Hôpital Saint Charles 1, rue Henri Garnier - B.P. 107 55200 COMMERCY	Mme PERRON ☎ 03.29.91.63.00 ✉ sdir@ch-commercy.fr	32 places HP	54,91 €	22,39 €	14,13 €	6,02 €	60,93 €	74,42 €	Mars
U.S.L.D. de Fains-Véel Centre Hospitalier Spécialisé 36, route de Bar 55000 FAINS VEEL	Directeur général GHT : M. GUIDONI Directeur CH BLD Fains-Véel : M. BOULARD ☎ 03.29.76.86.86 ✉ chs-usld@pssm.fr	30 places HP	58,75 €	27,46 €	17,42 €	7,39 €	66,14 €	85,57 €	Avril
U.S.L.D. de Verdun 2, rue d'Anthouard B.P. 713 55100 VERDUN	Directeur général GHT : M. GUIDONI Directeur CH Verdun St Mihiel : M. LUTZ ☎ 03.29.83.84.85 ✉ secretariatdirection@ch-verdun.fr	48 places HP	54,46 €	40,89 €	25,94 €	11,00 €	65,46 €	95,86 €	Février

U.A.S.A. (Unité d'Accueil Spécifique Alzheimer)

Unité indépendante ou rattachée à un EHPAD

Etablissements	Directeur Coordonnées	Capacité d'accueil	TARIFS/jour						
			Hébergement	Dépendance			Reste à charge du résident	- 60 ans	Date d'effet au 1 ^{er}
				GIR 1-2	GIR 3-4	GIR 5-6			
EHPAD de Commercy Hôpital Saint Charles 1, rue Henri Garnier - B.P. 107 55200 COMMERCY	Mme PERRON ☎ 03.29.91.63.00 ✉ sdir@ch-commercy.fr	19 places HP 3 places HT 3 places AJ	57,42 €	26,61 €	16,89 €	7,16 €	64,58 €	73,36 €	Avril
U.A.S.A. de Fains Veel Centre Hospitalier Spécialisé 36, route de Bar 55000 FAINS VEEL	Directeur général GHT : M. GUIDONI Directeur CH BLD Fains- Véel : M. BOULARD ☎ 03.29.76.86.86 ✉ alzheimer@pssm.fr	20 places HP 2 places HT 6 AJ	61,36 €	22,81 €	14,48 €	6,14 €	67,50 €	82,09 €	Avril
EHPAD Verdun- Saint-Mihiel Sainte Anne Place Jean Berain 55300 SAINT MIHIEL	Directeur général GHT : M. GUIDONI Directeur CH Verdun St Mihiel : M. LUTZ ☎ 03.29.91.81.81 ✉ secretariatdirection@ch-verdun.fr	24 places HP	52,37 €	26,13 €	16,58 €	7,04 €	59,41 €	68,18 €	Février
E.H.P.A.D. « Résidence Barat Dupont » 12 Rue du Parc 55320 SOMMEDIUE (géré par un CIAS)	Mme NEY ☎ 03.29.87.71.06 ✉ maisonbaratdupont@wanadoo.fr	11 places HP 1 places HT	59,54 €	23,11 €	14,67 €	6,22 €	65,76 €	78,27 €	Mai
E.H.P.A.D. Résidence La Plaisance 15, boulevard Poincaré 55500 LIGNY EN BARROIS	M. KERAMBRUN ☎ 03.29.78.41.22 ✉ direction@plaisanceligny.fr	26 places HP	62,60 €	22,51 €	14,29 €	6,06 €	68,66 €	80,26 €	Mars
E.H.P.A.D. D'ARGONNE 2 route de Cheppy 55270 VARENNES EN ARGONNE	Mme FORET ☎ 03.29.80.71.24 ✉ contact@ehpadargonne.fr	13 places HP	58,29€	25,77 €	16,36 €	6,94 €	65,23 €	76,50 €	Mars
E.H.P.A.D. de SPINCOURT 16, rue nouvelle 55230 SPINCOURT	Mme FORET ☎ 03.29.87.93.24 ✉ contact@ehpadspincourt.fr	13 places en HP	60,14 €	20,49 €	13,01 €	5,52 €	65,66 €	76,71 €	Mars

Etablissements	Directeur Coordonnées	Capacité d'accueil	TARIFS/jour						
			Hébergement	Dépendance			Reste à charge du résident	- 60 ans	Date d'effet au 1 ^{er}
EHPAD "Vallée de la Meuse" "E. Dupré" 2, route de Vacon 55190 VOID-VACON	Mme CORDONNIER  03.29.89.20.33  direction@mr-vaucouleurs-void.fr	11 places HP 2 places HT 2 en AJ	54.15€	22.60€	14.34 €	6.08€	60.23 €	72.54 €	Avril
EHPAD multi-sites « Les Nouvelles Eaux Vives » Rue du Moulin 55 260 PIERREFITTE SUR AIRE Chemin derrière les jardins 55 220 SOUILLY TRIAUCOURT	Mme Caroline ANDRE au 01/09/2024  03.29.46.71.20  secretariat.triaucourt@ehpad-les-eaux-vives.fr  03.29.79.50.80  03.29.83.43.20	42 places HP 2 places HT 6 en AJ (dont 12 places habilités à l'aide sociale)	59,66 € TTC	23,86 € TTC	15,14 € TTC	6,43 € TTC	66,09 € TTC	75,82 € TTC	Mai

RESIDENCES AUTONOMIES

Etablissements	Directeur Coordonnées	Capacité d'accueil	Hébergement	Date d'effet au 1er
Résidence autonomie « Les Coquillottes » 24 Rue Joblot 55000 BAR LE DUC (Gérée par un CIAS)	Mme MATHIEU ☎ 03.29.79.40.02 ✉ coquillottes@cias.musegrandsud.fr	68 places (62 logements) 56 places en F1 bis 12 places en F2	22,91 € 27,49 €	Janvier
Résidence autonomie des Côtes de Meuse 19, avenue de la Promenade 55120 HANNONVILLE SOUS LES COTES	M. BOUR ☎ 03.29.87.34.69 ✉ michel.bour@ohs.asso.fr	44 places (40 logements) 34 places en F1 (31m ²) 2 places en F1 bis (37m ²) 8 places en F2 (49 m ²)	15,86 € 18,65 € 10,51 € (la place)	Février
Résidence autonomie « Docteur Pierre DIDON » 9, avenue Haie Herlin 55800 REVIGNY SUR ORNAIN (gérée par un CCAS)	Mme LESSERTEUR ☎ 03.29.75.60.59 ✉ contact.ccas@revigny-sur-ornain.fr	50 places Dont 47 places HP (38 logements) 1 place en F1 (25 m ²) 1 place en F1 meublé (25 m ²) 27 places en F1 bis (36 m ²) 18 places en F2 (60 m ²) Dont 3 places HT (non habilitées à l'aide sociale)	15,63 € 16,64 € 19,56 € 12,16 € (la place)	Janvier
Résidence autonomie Souville 2, rue Charronnière 55100 VERDUN	M. VORMS ☎ 03.29.86.06.00 ✉ contact55@alys.fr	74 places (56 logements) 38 places en T1 bis (36 m ²) 16 places en F2 (52 m ²) 20 places en F2 double sanitaires (61 m ²)	21,91 € 12,60 € 12,89 € (la place)	Janvier
Résidence autonomie Mirabelle Place Saint Nicolas 55100 VERDUN	M. VORMS ☎ 03.29.86.06.00 ✉ contact55@alys.fr	56 places (40 logements) 24 places en F1 32 places en F2	21,91 € 12,89 € (la place)	Janvier

1.2 - NON HABILITES A L'AIDE SOCIALE OU HABILITES PARTIELLEMENT

E.H.P.A.D. (Etablissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes)

E.H.P.A (Etablissement Hébergeant des Personnes Agées)

Etablissements	Directeur Coordonnées	Capacité d'accueil	TARIFS/jour						
			Hébergement	Dépendance			Reste à charge du résident	- 60 ans	Date d'effet au 1 ^{er}
				GIR 1-2	GIR 3-4	GIR 5-6			
EHPAD « Les Mélèzes » 26 Rue de la Piscine 55000 BAR LE DUC	M. BERTRAND ☎ 03.29.45.50.60 ✉ richard.bertrand@korian.fr	64 places en hébergement permanent	Non habilités à l'aide sociale	27,24 € TTC	17,29 € TTC	7,33 € TTC			Janvier
EHPAD multi-sites « Les Nouvelles Eaux Vives » Rue du Moulin 55 260 PIERREFITTE SUR AIRE Chemin derrière les jardins 55 220 SOUILLY TRIAUCOURT	Mme ANDRE ☎ 03.29.46.71.20 ✉ secretariat.triaucourt@ehpad-les-eaux-vives.fr ☎ 03.29.79.50.80 ☎ 03.29.83.43.20	105 places HP 5 places HT 6 AJ (dont 14 places habilités à l'aide sociale)	59,66 € TTC	23,86 € TTC	15,14 € TTC	6,43 € TTC	66,09 € TTC	75,82 € TTC	Mai
EHPAD « Saint Joseph » (Géré par l'OHS)	M. BOUR ☎ 03.29.87.35.55 ✉ ehpad.hannonville@ohs.asso.fr	22 places HP (dont 10 places habilités à l'aide sociale) 4 places HT 5 HP installées	60,04 €	22,45 €	14,24 €	6,04 €	66,08 €	72,92 €	Juin
EHPA « Résidence le Doux Repos » 90 bis, rue des Capucins 55200 COMMERCY	Mme PAILLARD ☎ 03.29.91.26.80 ✉ ledouxrepos@orange.fr	10 places HP	Non habilités l'aide sociale						

RESIDENCES AUTONOMIES

Etablissements	Directeur Coordonnées	Capacité d'accueil	TARIFS/mois	
			Hébergement	Date d'effet au 1 ^{er}
Résidence autonomie Au temps des cerises 34, Rue Edmond Morelle 55200 COMMERCY	Mme CALMET ☎ 03.29.91.08.33 ✉ residence@commercy.fr	36 places (34 logements) 9 places en F1 (27 m2) 23 places en F1 bis (35 m2) 4 places en F2 double 60 m2) Non habilités à l'aide sociale	Non habilités à l'aide sociale	
MARPA LA VIGNE SEGUIN 2, chemin des Gendarmes 55500 DAMMARIE-SUR-SAULX	M. MARTIN ☎ 03.29.45.36.28 ✉ marpa.lavignesequin@gmail.com Site : dammarie-sur-saulx.ma-marpa.com	24 places (23 logements) 19 places en F1 bis 4 places en F2 1 lit en HT sur F1 bis meublé	dont 2 places habilitées à 19,02 € (F1)	Mai
Résidence autonomie de Montmédy les blés d'or 4 rue de Montrichard 55600 MONTMEDY	Mme PARIS ☎ 03.29.80.32.80 ✉ maison-de-retraite.stenay@wanadoo.fr	35 places (30 logements) 25 places en F1 BIS 10 places en F2	Non habilités à l'aide sociale	

ACCUEIL DE JOUR

Etablissements	Directeur Coordonnées	Capacité d'accueil	TARIFS/mois	
			Hébergement	Date d'effet au 1 ^{er}
Accueil de jour « Les Cotelles » 5 rue Jean Bourgeois 55170 ANCERVILLE (Géré par l'ADMR)	Mme BOULIER ☎ 03.29.70.18.76 ✉ accueildejour@fede55.admr.org	12 places	Non habilités à l'aide sociale	

2 - ETABLISSEMENTS ET SERVICES POUR ADULTES HANDICAPES EN MEUSE

► LES ETABLISSEMENTS D'HEBERGEMENT

La Meuse compte 19 établissements et services pour personnes adultes handicapées autorisés, représentant une capacité de 648 places, répartis pour chaque structure sur un ou plusieurs sites.

Les Foyers d'Hébergement pour Adultes Handicapés :

Ils sont destinés à accueillir des personnes ayant une activité professionnelle en milieu protégé.

Les Foyers de Vie :

Ce sont des structures accueillant des personnes handicapées qui ne sont pas en mesure d'exercer une activité salariée en milieu protégé, mais qui disposent d'une certaine autonomie pour se livrer à des activités diverses et de loisirs afin de favoriser leur intégration à la vie sociale.

Les Etablissements d'Accueil Non Médicalisé (EANM) :

Ces établissements ont vocation à regrouper l'ensemble des structures relevant de la seule aide sociale départementale, qu'ils interviennent ou non en complément d'une activité professionnelle (actuellement classés, sans que cette classification repose sur une définition normative, comme foyers de vie, foyers d'hébergement ou foyers polyvalents)

Les Foyers d'Accueil Médicalisé (FAM) :

Ils assurent la prise en charge de personnes lourdement handicapées (quel que soit le type de handicap) ou des personnes atteintes de handicaps associés, dont l'état nécessite un accompagnement et des soins permanents.

► LES SERVICES

Les Services d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) :

Ils accueillent des adultes handicapés exerçant une activité professionnelle en milieu protégé, qui sont en capacité de résider en logement autonome avec l'accompagnement d'une équipe éducative.

Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) :

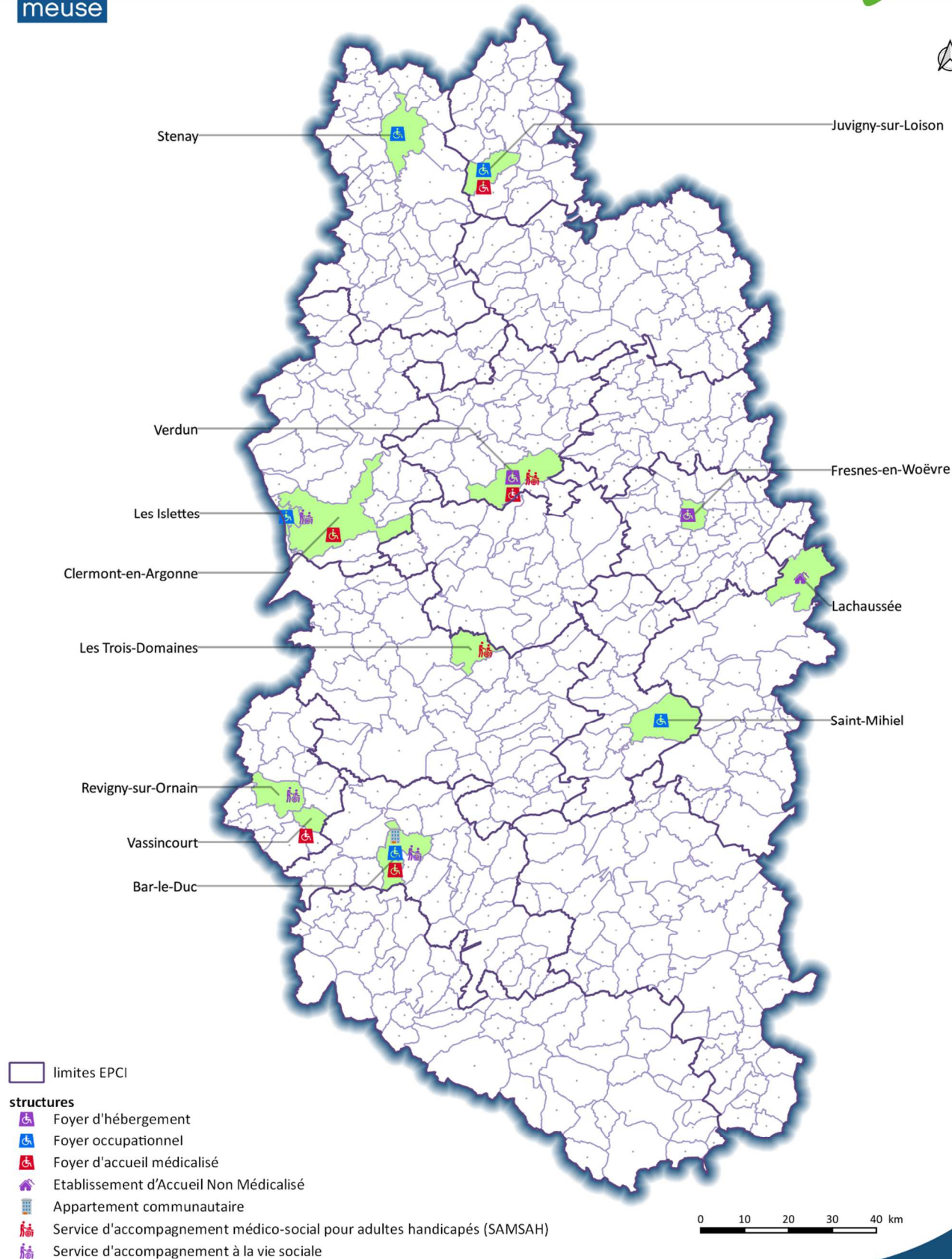
Le SAMSAH a pour vocation, dans le cadre d'un accompagnement médico-social adapté comportant des prestations de soin, de contribuer à la réalisation du projet de vie des personnes handicapées en favorisant le maintien ou la restauration des liens familiaux, sociaux, universitaires ou professionnels et l'accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité.

Légende :

HP : Hébergement Permanent

HT : Hébergement Temporaire

AJ : Accueil de jour



2.1 - ETABLISSEMENTS POUR PERSONNES ADULTES HANDICAPEES EN MEUSE

Foyers de Vie

Etablissements	Directeur Coordonnées	Capacité d'accueil	TARIFS/jour	Date d'effet au 1 ^{er}
Foyer d'accueil spécialisé 13 Rue de la Maréchale 55000 BAR LE DUC (géré par SEISAAM*)	M. CLERET par intérim ☎ 03.29.45.58.70 ✉ accueil@seisaam.fr	<u>Foyer de Vie :</u> 29 places 20 HP et 9 AJ	AJ : 53,61 € HP : 140,34 € HT : 140,34 €	Juillet
Foyer d'accueil spécialisé « Résidence des 4 saisons » 55800 VASSINCOURT (géré par l'ADAPEI de la Meuse)	M. AISSAOUI ☎ 03.29.78.58.15 ✉ educ-4saisons@adapei-meuse.fr	3 Accueils de jour 1 Hébergement Temporaire 10 Hébergement Permanent	AJ : 144,87 € HP : 165,41 € HT : 165,41 €	Mai
Maison l'Abbaye « Perce Neige » 2, rue de l'Abbaye 55600 JUVIGNY SUR LOISON	Mme LIENARD ☎ 03.29.88.18.18 ✉ sylvie.lienard@perce-neige.org	<u>Foyer de Vie :</u> 31 places en HP 1 place en HT	HP : 160,60 € HT : 160,60 €	Avril
Foyer d'accueil spécialisé Route de Lochères 55120 LES ISLETTES (géré par SEISAAM*)	M. CLERET par intérim ☎ 03.29.88.23.09 ✉ accueil@seisaam.fr	<u>Foyer de Vie :</u> 63 places + 4 places d'accueil occasionnel	AJ : 53,61 € HP : 140,34 € HT : 140,34 €	Juillet
Foyer d'accueil spécialisé 2 allée des Prunus 55300 SAINT MIHIEL (géré par SEISAAM*)	M. CLERET par intérim ☎ 03.29.90.33.40 ✉ accueil@seisaam.fr	<u>Foyer de Vie :</u> 19 places en HP 3 places en AJ + 1 place d'accueil occasionnel	AJ : 53,61 € HP : 140,34 € HT : 140,34 €	Juillet
Foyer d'accueil spécialisé 5 Avenue des Ardennes 55700 STENAY (géré par SEISAAM*)	M. CLERET par intérim ☎ 03.29.80.37.49 ✉ accueil@seisaam.fr	<u>Foyer de Vie :</u> 12 places en AJ	AJ : 53,61 €	Juillet

* SEISAAM : Services et Etablissements publics d'Inclusion et d'Accompagnement Argonne Meuse

Foyers d'hébergement

Etablissements	Directeur Coordonnées	Capacité d'accueil	TARIFS/jour	Date d'effet au 1 ^{er}
Foyer d'hébergement "Widranges" (géré par l'ADAPEI 55.*) 18, rue André Maginot 55160 FRESNES EN WOEVRE	M. AISSAOUI ☎ 03.29.88.80.02 ✉ educ-widranges@adapei-meuse.fr	20 places	Hébergement : 119,12 €	Mai
Foyer d'hébergement « Résidence Niel » (géré par l'ADAPEI 55*) 7, rue du Clos Jardin Fontaine 55840 THIERVILLE SUR MEUSE	M. AISSAOUI ☎ 03.29.86.15.57	41 places en HP + 3 en HT	Hébergement : 128,89 €	Mai

* ADAPEI 55 : Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés de la Meuse

Etablissement d'Accueil Non Médicalisé (EANM)

Etablissements	Directeur Coordonnées	Capacité d'accueil	TARIFS/jour	Date d'effet au 1 ^{er}
FOYER DU GRAND ETANG 4 Rue de Riauxvaux MAISON DES APPRENTISSAGES 12 Grande Rue 55210 LACHAUSSEE (géré par APF France Handicap)	M HAMM ☎ 03.29.90.02.48 ✉ yvan.hamm@apf.asso.fr	21 places HP +2 places HT 1 place HP en « nuit éclatée »	HP : 130,94 € HT : 130,94 € Logement éclaté : 104,72 €	Avril

Foyers d'accueil médicalisé

Etablissements	Directeur Coordonnées	Capacité d'accueil	TARIFS/jour	Date d'effet au 1 ^{er}
<p>Foyer d'Accueil Médicalisé 5 rue du Clos Jardin-Fontaine 55100 THIERVILLE</p> <p>Route de Neuville 55800 VASSINCOURT</p> <p>(géré par l'ADAPEI de la Meuse)</p>	<p>M. AISSAOUI ☎ 03.29.86.11.70</p>	<p>36 HP 4 AJ à VERDUN</p> <p>11 HP à VASSINCOURT</p>	<p>Hébergement Permanent : 179,49 € Temporaire : 179,49 € AJ : 44,87 €</p>	<p>Août</p>
<p>Maison l'Abbaye « Perce Neige » 2, rue de l'Abbaye 55600 JUVIGNY SUR LOISON</p>	<p>Mme LIENARD ☎ 03.29.88.18.18 ✉ sylvie.lienard@perce-neige.org</p>	<p>10 places Hébergement Permanent</p>	<p>Hébergement : 189.52 €</p>	<p>Mai</p>
<p>Foyer d'Accueil Médicalisé de Bar le Duc 13 Rue de la Maréchale 55000 BAR LE DUC (géré par SEISAAM)</p>	<p>M. CLERET par intérim ☎ 03.29.45.58.70 ✉ accueil@seisaam.fr</p>	<p>10 places d'accueil permanent</p>	<p>Hébergement : 172,26 €</p>	<p>Juillet</p>
<p>Foyer d'Accueil Médicalisé Julien DESTREZ Route de Lochères 55120 LES ISLETTES (géré par SEISAAM)</p>	<p>M. CLERET par intérim ☎ 03.29.45.58.70 ✉ accueil@seisaam.fr</p>	<p>6 places d'accueil permanent</p>	<p>Hébergement : 172,26 €</p>	<p>Juillet</p>

2.2 - SERVICES POUR PERSONNES HANDICAPEES

Services d'Accompagnement à la Vie Sociale

Etablissements	Directeur Coordonnées	Capacité d'accueil	TARIFS / an	Date d'effet au 1 ^{er}
<p>Service d'accompagnement à la vie sociale départemental Route de Neuville 55800 VASSINCOURT</p> <p>Résidence d'Accompagnement à la vie sociale de Véel 8 Rue de Véel 55000 BAR LE DUC</p> <p>Résidence d'Accompagnement à la vie sociale du Paradis 1 Rue du Paradis 55000 BAR LE DUC</p> <p>Résidence d'Accompagnement à la vie sociale du Verger 22 Rue du Dépôt 55800 REVIGNY (gérés par l'ADAPEI 55)</p>	<p>M. AISSAOUI ☎ 03.29.79.75.75</p> <p>✉ educ-veel@adapei-meuse.fr</p>	<p>115 places</p> <p>75 départementalisées 24 rue de Véel 4 rue du Paradis 12 à Revigny</p>	<p>Dotation globale : 1 802 066,64 €</p>	Mai
<p>SAVS (A.M.I.P.H.*) 20, rue Ernest Bradfer 55000 BAR LE DUC</p>	<p>M. BERTRAND ☎ 03.29.76.18.79 ✉ v-bertrand@amiph.asso.fr</p>	120 places	Dotation globale : 808 140,07 €	Mars
<p>SAVS SEISAAM Route de Lochères 55120 LES ISLETTES</p>	<p>M. CLERET par intérim ☎ 03.29.88.23.06 ✉ accueil@seisaam.fr</p>	42 places	Dotation globale : 89 761,64 €	Juillet
<p>SAVS (ATM*) 13 rue de la Maréchale 55005 BAR LE DUC</p>	<p>Mme PORTAL-CARMONA ☎ 03.29.76.13.73 ✉ at55@atm.asso.fr Joanna.portal@atm.asso.fr</p>	8 places	Dotation globale : 100 910,70 €	Février
<p>SAMSAH* Rue du Clos Jardin-Fontaine 55100 THIERVILLE (géré par L'ADAPEI de la Meuse)</p>	<p>M. AISSAOUI ☎ 03.29.79.75.75</p>	10 places	31,16 €	Mai
<p>SAMSAH* (géré par LADAPT Moselle) Centre d'affaires Meuse TGV 55220 LES TROIS DOMAINES</p>	<p>M. DEVIN ☎ 03.29.46.49.64 ✉ samsah.meuse@ladapt.net</p>	10 places	Dotation globale : 102 849,43 €	Juillet

* AMIPH : Association Meusienne pour l'Insertion des Personnes Handicapées

* ATM : Association Tutélaire de la Meuse

* SAMSAH : Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés.

3 - ETABLISSEMENTS ET SERVICES POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS EN MEUSE

La Meuse compte 30 établissements d'hébergement autorisés qui accueillent des enfants, des adolescents et des femmes enceintes, représentant une capacité de 1 145 places et mesures, répartis pour chaque structure sur un ou plusieurs, 5 services et 2 Centres d'Action Médico-Sociale Précoce.

► LES ETABLISSEMENTS D'HEBERGEMENT

Les Maisons de l'Enfance à caractère social (MECS) :

Elles accueillent des mineurs âgés de 3 à 18 ans ou jeunes majeurs de moins de 21 ans qui ne peuvent rester dans leur milieu familial. Cet accueil se fait au vu d'un projet élaboré (intervention de l'aide sociale à l'enfance) afin de prendre en compte les besoins de l'enfant avec pour objectif, à chaque fois que possible, la restauration des conditions pour un retour de l'enfant au domicile des parents.

Le Dispositif de Placement et d'Accompagnement à Domicile de l'Enfant (DIPADE) permet d'accueillir 36 jeunes de 6 à 18 ans sur le territoire meusien. La mesure de placement à domicile doit permettre à un enfant et à sa famille de bénéficier d'un accompagnement éducatif intensif et pluridisciplinaire tout en évitant des séparations traumatisantes.

Les Maisons de l'Enfance (MDE) :

Structure d'hébergement collectif ayant pour mission l'accueil en urgence de mineurs (de 0 à 18 ans) pris en charge par le service départemental de l'aide sociale à l'enfance sur décision administrative du président du Conseil Départemental ou sur décision judiciaire.

Les pouponnières :

Ces établissements sont spécialisés dans l'accueil des enfants de moins de 6 ans. Ils interviennent notamment au titre de l'assistance éducative et préviennent la survenance de déficiences graves.

Les centres maternels :

(ainsi que les centres d'hébergement et de rééducation sociale) accueillent des jeunes filles et femmes enceintes ou avec enfants de moins de 3 ans, afin notamment de leur apporter soutien et aide à la restauration progressive d'une situation d'autonomie.

Le Mouvement Village d'enfants (MVE) :

Etablissement destiné à accueillir des fratries placées au niveau du service de l'aide sociale à l'enfance ou par le juge des enfants

Les lieux de vie et d'accueil (LVA)

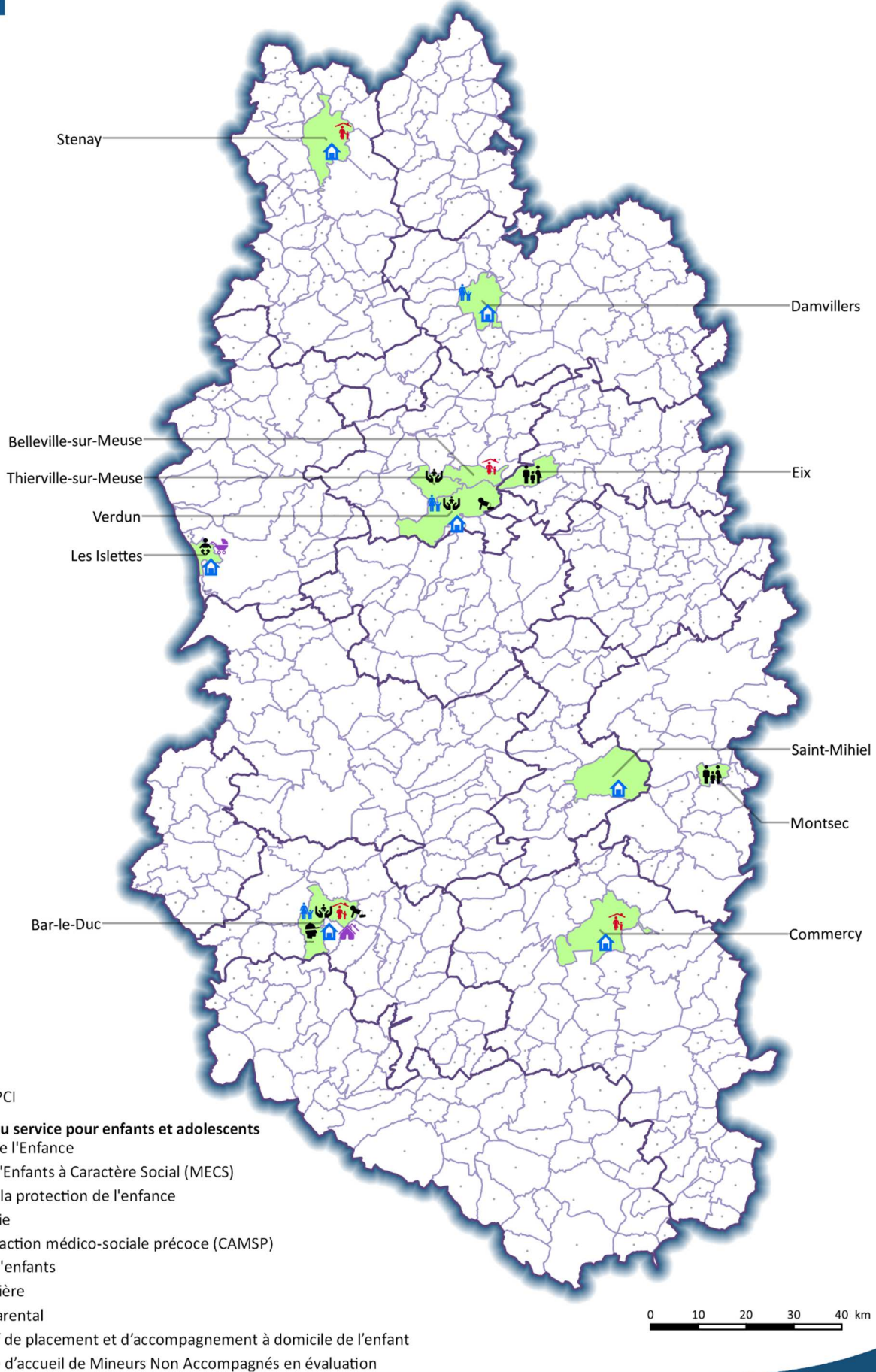
Structure de petite taille assurant un accueil et un accompagnement personnalisé en petit effectif, d'enfants, d'adolescents et d'adultes, en situation familiale, sociale ou psychologique problématique.

► LES SERVICES CONCOURANT A LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Les services Action Éducative en Milieu Ouvert (AEMO) et Aide Éducative à Domicile (AED)

Ils ont pour objet de suivre à domicile des mineurs et leur famille, de leur apporter un soutien éducatif et psychologique, afin de surmonter les difficultés matérielles ou morales qu'ils rencontrent, d'accompagner les parents dans le développement de leurs capacités parentales.

► LES CENTRES D'ACTION MEDICO-SOCIALE PRECOCE sont chargés de la prise en charge précoce des problématiques de handicap (déficits sensoriels, moteurs ou intellectuels) chez les enfants âgés de 0 à 6 ans en ambulatoire ou en rééducation



3.1 - ETABLISSEMENTS DE L'AIDE SOCIALE A L'ENFANCE

Etablissements	Directeur Coordonnées	Capacité d'accueil	TARIFS/jour	Date d'effet au 1 ^{er}
Maisons de l'Enfance				
Maison de l'enfance Nazareth 2, place Nazareth 55000 BAR LE DUC (géré par SEISAAM)	Directeur : M. CLERET par intérim Chef de service : M. HAMDANE ☎ 03.29.79.07.22 ✉ mde.bar-le-duc@wanadoo.fr	15 places d'accueil permanent	Hébergement : 205,78 €	Juillet
Maison de l'enfance 38, rue Aristide Briand 55430 BELLEVILLE (géré par SEISAAM)	Directeur : M. CLERET par intérim Chef de service : M. KIPS ☎ 03.29.84.25.71 ✉ mde.belleville@wanadoo.fr	16 places en HP	Hébergement : 205,78 €	Juillet
Maison de l'enfance 20, rue des Capucins 55200 COMMERCY (géré par SEISAAM)	Directeur : M. CLERET par intérim Chef de service : M. HAMDAMNE ☎ 03.29.46.75.26 ✉ mde.commercy@wanadoo.fr	14 places (12 à 18 ans)	Hébergement : 205,78 €	Juillet
Maison de l'enfance 1, rue du Port 55700 STENAY (géré par SEISAAM)	Directeur : M. CLERET par intérim Chef de service : M. KIPS ☎ 03.29.80.79.90 ✉ mde.stenay@wanadoo.fr	10 places d'HP	Hébergement : 205,78 €	Juillet
Maison de l'enfance « La maisonnée » Route de Lochère 55120 CLERMONT (géré par SEISAAM)	Directeur : M. CLERET par intérim Chef de service : M. KIPS ☎ 03.29.80.79.90 ✉ mde.stenay@wanadoo.fr	6 places d'HP	Hébergement : 205,78 €	Juillet
Pouponnières				
Pouponnière 6, rue de l'Aérium 55120 LES ISLETTES (géré par SEISAAM)	Directeur : M. CLERET par intérim Chef de service : Mme SPALLA par intérim ☎ 03.29.88.23.15 ✉ pouponniere@seisaam.fr	14 places (0 à 6 ans)	Hébergement : 205,78 €	Juillet
Pouponnière 38, rue Aristide Briand 55430 BELLEVILLE (géré par SEISAAM)	Directeur : M. CLERET par intérim Chef de service : M. HAMDANE ☎ 03.29.79.07.22 ✉ mde.bar-le-duc@wanadoo.fr	5 places (0 à 6 ans)	Hébergement : 205,78 €	Juillet
Pouponnière « Jardin d'enfants » 5 Rue Françoise DOLTO 55000 BAR-LE-DUC (géré par SEISAAM)	Directeur : M. CLERET par intérim Chef de service : M. HAMDANE ☎ 03.29.79.07.22 ✉ mde.bar-le-duc@wanadoo.fr	14 places (0 à 6 ans)	Hébergement : 205,78 €	Juillet

M.E.C.S. (Maison de l'enfance à caractère sociale)

Etablissements	Directeur Coordonnées	Capacité d'accueil	TARIFS/jour	Date d'effet au 1 ^{er}
MECS Ferrette 113, rue de Saint Mihiel 55000 BAR LE DUC (géré par SEISAAM)	Directeur : M. CLERET par intérim Chef de service : Mme DESTIEU ☎ 03.29.77.12.15 ✉ mecs.bar-le-duc@wanadoo.fr	12 places	Hébergement : 175,57 €	Juillet
MECS Bousmard 1, rue Carnot 55300 SAINT MIHIEL (géré par SEISAAM)	Directrice : Directeur : M. CLERET par intérim Chef de service : Mme DESTIEU ☎ 03.29.89.29.61 ✉ mecs.st-mihiel@wanadoo.fr	16 places	Hébergement : 175,57 €	Juillet
Maison d'Argonne 6, rue de l'Aérium 55120 LES ISLETTES (géré par SEISAAM)	Directrice : Directeur : M. CLERET par intérim Chef de service : Mme SPALLA ☎ 03.29.88.23.13 ✉ maison.argonne@seisaam.fr	13 places	Hébergement : 175,57 €	Juillet
AMSEAA - MECS Voltaire 12, rue Voltaire 55000 BAR LE DUC	Directeur : M. HOCINE Chef de service : Mme GAILLEMIN ☎ 03.29.45.12.12 ✉ mecs.voltaire@amseaa.fr amseaa@amseaa.fr	18 places (14 à 21 ans)	Hébergement : 216,86 €	Juillet
AMSEAA - MECS Médiation animale Rue Pierre Goubet 55840 THIERVILLE SUR MEUSE	Directeur : M. HOCINE ☎ 03.57.83.00.90 ✉ secretariat.glorieux@amseaa.fr amseaa@amseaa.fr	8 places (13 à 16 ans)	Hébergement : 378,30 €	Juillet
AMSEAA - MECS du Breuil Prieuré du Breuil 55200 COMMERCY	Directeur : M. HOCINE Chef de service : Mme VIDAL ☎ 03.29.90.84.65 ✉ mecs.breuil@amseaa.fr amseaa@amseaa.fr	15 places (11 à 15 ans)	Hébergement : 216,86 €	Juillet
AMSEAA - F.E.J.M. (Foyer Educatif « Le Jeune Meusien ») 9, rue de la Marne 55100 VERDUN	Directeur : M. HOCINE Chef de service : Mme CATTANEO ☎ 03.29.86.09.90 ✉ mecs.fejm@amseaa.fr amseaa@amseaa.fr	30 places (14 à 21 ans)	Hébergement : 216,86 €	Juillet
APAJH 52 – MECS 2 rue de l'Envie 55150 DAMVILLERS	Directeur : M. PRANZETTI ☎ ✉ mecs.damvillers@apajh.asso.fr	10 places	Hébergement : 184,68 €	Juillet
AMSEAA - D2A Dispositif d'accès à l'Autonomie 11, RUE DE LA MARNE 55100 VERDUN	Directeur : M. HOCINE Chef de service : M. SIGRONDE ☎ 03.29.75.92.52 ✉ secretariat.d2a@amseaa.fr amseaa@amseaa.fr	30 Places (16 à 21 ans)	Hébergement : 104,59 €	Juillet

Etablissements	Directeur Coordonnées	Capacité d'accueil	TARIFS/jour	Date d'effet au 1 ^{er}
DAMIE NORD (Dispositif d'Accueil pour Mineurs Isolés Etrangers) 48 avenue du Luxembourg 55100 VERDUN (géré par SEISAAM)	Directeur : M. CLERET par intérim ☎ 03.29.88.28.28 ✉ secretariat.damie.verdun@seisgam.fr	16 places	Hébergement : 153,91 €	Juillet
DAMIE SUD (Dispositif d'Accueil pour Mineurs Isolés Etrangers) 12 place des Halles 55000 BAR LE DUC (géré par SEISAAM)	Directeur : M. CLERET par intérim Chef de service : M. PONSIN ☎ 03.29.88.28.28 ✉ secretariat.damie.verdun@seisgam.fr	22 places	Hébergement : 153,91 €	Juillet
DAMIE NORD OUEST (Dispositif d'Accueil pour Mineurs Isolés Etrangers) 3 rue Ouvrage de Villy 55700 STENAY (géré par SEISAAM)	Directeur : M. CLERET par intérim Chef de service : Mme SPALLA ☎ 03.29.88.28.28 ✉ secretariat.damie.verdun@seisgam.fr	20 places	Hébergement : 153,91 €	Juillet
SAAMNA (Service d'Accompagnement à l'Autonomie des Mineurs Non Accompagnés) 9 rue de la Marne 55101 VERDUN (Autorisé à l'AMSEEA)	Directeur : M. HOCINE Chef de service : Mme LAVINA ☎ 03.29.88.28.28 ✉ secretariat.d2a@amseaa.fr amseaa@amseaa.fr	60 places	Hébergement : 66,31€	Juillet
Dispositif de Placement et l'Accompagnement à Domicile de l'Enfant (DIPADE) Géré par l'AMSEEA 23, rue des Frères Boulhaut 55100 VERDUN	Directeur : M. HOCINE Chef de service : Mme ROECKEL ☎ 03.29.75.92.52	18 places	Dotation départementale : 421 273,84 € Prix de journée : 71,56 €	Juillet
APAJH 52 – DIPADE 2 rue de l'Envie 55150 DAMVILLERS	Directeur : M. PRANZETTI ☎ ✉ mecs.damvillers@apajh.asso.fr	12 places	Prix de journée : 66,11 €	Juillet

Village d'enfants				
Village d'Enfants 11, chemin de Curmont 55000 BAR LE DUC (géré par la fondation Action Enfance)	Directeur : M. IHADDADENE ☎ 03.29.46.46.90 ✉ secretariat.barleduc@actionenfance.org	57 places	Hébergement : 177,54 €	Mai
Dispositif de Placement et l'Accompagnement à Domicile de l'Enfant (DIPADE) Géré par la fondation Action enfance 68 chemin de Curmont 55000 BAR-LE-DUC	Directeur M. IHADDADENE ☎ 03.29.46.46.90 ✉ secretariat.barleduc@actionenfance.org	18 places	63,40 €/jour	Mai

Autres établissements

Etablissements	Directeur Coordonnées	Capacité d'accueil	TARIFS/jour	Date d'effet au 1 ^{er}
Centre Parental 6, rue de l'Aérium 55120 LES ISLETTES (géré par SEISAAM)	Directeur : M. CLERET par intérim Chef de service : M VERCOLLIER ☎ 03.29.88.23.19 ✉ c.maternel@seisoam.fr	20 places en HP 10 places externalisées (5 Bar le Duc et 5 Verdun)	Accueil permanent : 116,36€/jour Service externalisé : 74,22€/jour	Juillet
Structure d'Accueil de Mineurs Non Accompagnés en Evaluation (SAMNAÉ) Gérée par le Département de la Meuse Place de l'école normale 55000 BAR-LE-DUC	Direction Enfance-Famille M. HUSSON Service Mineurs non accompagnés	24 places en appartements 34 places en collectif	71,49 € / jour	2023

3.2 - SERVICES CONCOURANT A LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Etablissements	Directeur Coordonnées	Capacité d'accueil	TARIFS	Date d'effet au 1 ^{er}
AMP* BAR LE DUC et VERDUN 2, rue d'Anjou 55000 BAR LE DUC	Directeur : M. LECOEUR ☎ 03.29.76.11.51 ✉ ampmeuse@gmail.com	Missions de prévention spécialisée	Dotation globale : 597 131,23 €/an	Mars
AMSEAA* SAED * 1, Rue DU CLOS DE JARDIN FONTAINE 55100 THIERVILLE	Directeur M. HOCINE Chef de service : Mme BLANCHET ☎ 03.29.86.09.90 ✉ amseaa@amsea.fr	Mesures d'action éducative à domicile 290 mesures	Dotation globale : 1 371 213,98 €/an	Juillet
AMSEAA – AEMO* Espace Driant Avenue Miribelle 55100 VERDUN	Directeur : M. HOCINE Directrice Pôle : Mme DEREMARQUE Chef de service : Mmes MAHAUT et ROECKEL ☎ 03.29.86.41.52 ✉ aae.meuse@wanadoo.fr	Mesures d'action éducative en milieu ouvert 410 mesures	11,57 €/jour	Juillet
Alys – SAAD* ASE 5 rue du Docteur CARREL 55100 VERDUN	M. VORMS ☎ 03.29.86.06.00 ✉ contact55@alys.fr	Aide à domicile Techniciens de l'Intervention Sociale et Familiale Zone d'intervention : département de la Meuse	54,70 €/heure	Juillet

* AMP : Association Meusienne de Prévention

* AMSEAA : Association Meusienne pour la Sauvegarde de l'Enfance de l'Adolescence et des Adultes

* SAED : Service d'Aide Educative à Domicile

* AEMO : Action Educative en Milieu Ouvert

*SAAD : Service d'aide et d'accompagnement à domicile

3.3 - SERVICE D'AIDE AUX FAMILLES FRAGILES

Etablissements	Directeur Coordonnées	Capacité d'accueil	TARIFS	Date d'effet au 1 ^{er}
Alys - SAAD FAMILLES 5 rue du Docteur CARREL 55100 VERDUN	M. VORMS ☎ 03.29.86.06.00 ✉ contact55@alys.fr	Mesures CAF	Non tarifées par le Département	

3.4 - AUTRES ETABLISSEMENTS

Lieux de Vie

Etablissements	Directeur Coordonnées	Capacité d'accueil	TARIFS	Date d'effet au 1 ^{er}
EIXISTER 12, rue du Château 55400 EIX	M. MAX ☎ 03.29.88.39.89 Port. : 06.89.88.62.96 ✉ exister- max@wanadoo.fr	7 places (12 à 21 ans)	Forfait journalier de base : 14,50 fois la valeur horaire du SMIC Forfait complémentaire : 5,78 fois la valeur horaire du SMIC	Janvier
GOVERNAIL 55 4, rue de l'Eglise 55300 MONTSEC	M. DELHUMEAU ☎ 03.87.30.23.76 ✉ gouvernail@wanadoo.fr	10 places (12 à 21 ans)	Forfait journalier de base : 14,46 fois la valeur horaire du SMIC Forfait complémentaire : 4,41 fois la valeur horaire du SMIC	Janvier

Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP)

Le financement d'un CAMSP repose sur une dotation globale dont 80 % sont pris en charge par l'Assurance maladie (ARS) et les 20 % restants par le Département.

Etablissements	Directeur Téléphone	Capacité d'accueil	TARIFS / an	Date d'effet au 1 ^{er}
CAMSP du Sud Meusien CHS FAINS-VEEL 116, route départementale 55000 BEHONNE	Dr HATIER ☎ 03.29.45.86.30 ✉ direction@pssm.fr	File active 231	Dotation globale : 102 995,17 €	Juillet
CAMSP du Nord Meusien 4, rue du BASTION SAINT PAUL 55100 VERDUN	☎ 03.29.73.77.20 ✉ camsp- verdun@apamsp.fr	File active 184	Dotation globale : 110 171,41 €	Juillet

4 - SERVICES D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE POUR PERSONNES AGEES ET PERSONNES HANDICAPES

Depuis la loi du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement, le Département autorise désormais les **services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) intervenant auprès des personnes âgées ou handicapées, en mode prestataire.**

Ces services effectuent des actions liées aux actes essentiels de la vie, au soutien à domicile, à la préservation ou la restauration de l'autonomie dans l'exercice des activités de la vie quotidienne et au maintien ou au développement des activités sociales et des liens avec l'entourage.

Les services autorisés par le Département de la Meuse peuvent intervenir auprès des bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) ou de la prestation de compensation du handicap (PCH).

En revanche, ils ne peuvent intervenir auprès des bénéficiaires de l'aide sociale que s'ils possèdent une habilitation. Ces services ne font dès lors pas l'objet d'une tarification par le Département.

Ainsi, parmi les **11 services d'aide et d'accompagnement à domicile autorisés, 3 disposent d'une habilitation pour intervenir auprès des bénéficiaires de l'aide sociale, en vue de prendre en charge en tout ou partie les frais d'aides ménagères.**

4.1 – S.A.A.D. AUTORISES ET HABILITES A L'AIDE SOCIALE

Etablissements	Directeur Coordonnées	Zone géographique d'intervention	TARIFS HORAIRES (plan d'aide APA et PCH) Aide-ménagère au titre de l'Aide sociale	Date d'effet au 1 ^{er}
ASSAD* (ADAPAH 55) Les Roises Rte du Pont de Dammarié 55000 SAVONNIERES DEVANT BAR	Mme THIBAUT-VIEUX ☎ 03.29.79.05.84 ✉ accueil@adapah55.fr	Meuse	Tarif horaire : 26,50 €	Mars
Fédération ADMR** de Meuse (Aide à Domicile en Milieu Rural) 50, rue de la Résidence du Parc 55100 VERDUN	Mme BOULIER ☎ 03.29.84.58.32 ✉ info.fede55@admr.org	Meuse	Tarif horaire : 24,00 €	Avril
FILIERIS 21 avenue Foch BP 60570 57018 METZ	Mme LACHHEB ☎ 06.07.98.44.60 ✉ saad.lachheb@filieris.fr	Meuse	Tarif horaire : 27,92 €	Avril

* ASSAD : **A**ssociation **S**olidaire de **S**outien **A** Domicile.

** La Fédération ADMR (**A**ide à **D**omicile en **M**ilieu **R**ural) de la Meuse est composée de 22 associations, il s'agit des SAAD ADMR : ANCERVILLE, REVIGNY/BAR-LE-DUC, VALLONS BOISES, CLERMONT, CANTON DE COMMERCY, MINIERES, PAYS DE DAMVILLERS, VALLEE DE L'ORNE, FRESNES EN WOEVRE, GONDRECOURT, LACROISEE DES 16, LIGNY EN BARROIS, MONTMEDY, DE REMBERVAL, SUD ARGONNE, PAYS DE SPINCOURT, VAL DE MEUSE ET PLATEAU DE SOUILLY, VARENNES, VAUCOULEURS, VERDUNOIS, VIGNEULLES et VOID-VACON.

4.2 - S.A.A.D. NON HABILITES A L'AIDE SOCIALE

Etablissements	Directeur Coordonnées	Zone géographique d'intervention	TARIFS HORAIRES (Plan d'aide APA et PCH)
ADHAP Services 12, rue du Cygne 55000 BAR LE DUC	Mme THOMAS Responsable d'agences ☎ 03.29.77.75.70 ✉ adhap55a@adhapservices.eu	Meuse	APA 23,50 €/heure en semaine et 23,50 €/heure les dimanches et jours fériés (1) PCH : 23,50 €/heure (2)
Association LES COLOMBES 16 rue des Eparges 55160 FRESNES-EN- WOËVRE 3 Avenue de Paris 55800 REVIGNY SUR ORNAIN	M. GAGNEUX ☎ 09.67.47.28.14 ☎ 03.54.02.03.46 ✉ lescolombes55@gmail.fr	Meuse	APA 23,50 €/heure en semaine et 23,50 €/heure les dimanches et jours fériés (1) PCH : 23,50 €/heure (2)
Services à la Personne du Barrois (Centre de Services) 17 rue Exelmans 55000 BAR LE DUC	M. BIGUET ☎ 03.29.75.26.86 ✉ barleduc@centreservices.fr	25 km autour de Bar-le- Duc	APA 23,50 €/heure en semaine et 23,50 €/heure les dimanches et jours fériés (1) PCH : 23,50 €/heure (2)
AZAE A2MICILE 3 Rue du Gal de Gaulle 55000 BAR-LE-DUC	Mme BORGHINI ☎ 03.29.76.95.56 ✉ barleduc@azae.com	Meuse	APA : 23,50 €/heure PCH : 23,50 €/heure (3)
HELLO Domicile 10 rue Ch. De Gaulle 08210 MOUZON	Mme BRETON ☎ 09.86.28.79.89 ✉ hello.domicile@gmail.com	Meuse	APA 23,50 €/heure en semaine et 23,50 €/heure les dimanches et jours fériés (1) PCH : 23,50 €/heure (2)
ÂGES ET VIE 6 bis rue du Rattentout 55154 DIEUE-SUR- MEUSE	Mme JEANTET ☎ 0801.07.08.09 ✉ contact@agesetvie.com	Adresse de la maison « Age et vies »	APA 23,50 €/heure en semaine et 23,50 €/heure les dimanches et jours fériés (1) PCH : 23,50 €/heure (2)
DOMICILE BONHEUR NEC PLUS ULTRA 21 rue André BARBAUX 52100 ST DIZIER	M. IMPELLIZZERI ☎ 03.25.06.65.41 ✉ contact@domicilebonheur.fr	Meuse	APA 23,50 €/heure en semaine et 2350 €/heure les dimanches et jours fériés (1) PCH : 23,50 €/heure (2)
Alys - SAAD PA/PH 5 rue du Docteur CARREL 55100 VERDUN	M. VORMS ☎ 03.29.86.06.00 ✉ contact55@alys.fr	Meuse	APA 23,50 €/heure en semaine et 23,50 €/heure les dimanches et jours fériés (1) PCH : 23,50 €/heure (2)

- (1) fixés par délibération du Conseil départemental du 22 juin 2017 sur la base du montant des participations horaires nationales de l'aide-ménagère à domicile, fixé par la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (C.N.A.V).
- (2) sur la base du tarif fixé au 1er septembre 2019 par la Direction Générale de la Cohésion Sociale.
- (3) fixés dans le cadre du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens signé avec le Département

ANNEXE – Etat récapitulatif des publications des tarifs au recueil des actes administratifs du Département

Conformément à l'article R.314-36 III du CASF, les tarifs présentés dans ce recueil ont été fixés par arrêté du Président du conseil départemental, **pour les structures habilitées partiellement ou totalement à l'aide sociale et la Dépendance** et ont fait l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs (R.A.A) du Département.

RAA n° 42/2023 du 22 décembre 2023

- Arrêté du 08 décembre 2023 fixant la valeur du point GIR Départemental 2024

RAA n° 01/2024 du 2 janvier 2024

- Arrêté du 28 décembre 2023 fixant les tarifs journaliers afférents à la dépendance à compter du 01er janvier 2024 de l'EHPAD "Les mélèzes" de Bar-le-Duc
- Arrêté du 28 décembre 2023 fixant les tarifs journaliers afférents à l'hébergement et à la dépendance à compter du 01er janvier 2024 de l'EHPAD "La Sapinière" de Bar-le-Duc
- Arrêté du 28 décembre 2023 relatif à la Tarification 2024 applicable à la Résidence Autonomie "Les Coquillottes" gérée par le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) Meuse Grand Sud.
- Arrêté du 28 décembre 2023 relatif à la Tarification 2024 applicable à la Résidence Autonomie Docteur Pierre Didon gérée par le CCAS de Revigny sur Ornain
- Arrêté du 28 décembre 2023 relatif à la Tarification 2024 applicable aux Résidences Autonomie Souville et Mirabelle gérées par l'Association ALYS

RAA n° 02/2024 du 12 janvier 2024

- Arrêté du 09 janvier 2024 relatif à la Tarification 2024 applicable à L'association « Aide à Domicile en Milieu Rural » (ADMR)
- Arrêté du 09 janvier 2024 relatif à la Tarification 2024 applicable à L'Association Meusienne pour la Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des Adultes (AMSEAA) pour le Service d'Accompagnement à l'Autonomie des Mineurs Non Accompagnés (SAAMNA)

RAA n° 05-2024 du 2 février 2024

- Arrêté du 29 janvier 2024 relatif à la Tarification 2024 applicable à L'établissement SAVS géré par l'Association Tutélaire de la Meuse
- Arrêté du 01er février 2024 relatif aux Tarifs Hébergement et Dépendance 2024 applicables à l'USLD de Verdun (Unité de Soins de Longue Durée)
- Arrêté du 01er février 2024 fixant les Tarifs Journaliers afférents à l'Hébergement et à la Dépendance à compter du 01/02/2024 de l'EHPAD VERDUN/SAINT-MIHIEL
- Arrêté du 01er février 2024 fixant les Tarifs Journaliers afférents à l'Hébergement et à la Dépendance à compter du 01/02/2024 de l'EHPAD "LATAYE" d'ETAIN

RAA n° 08-2024 6 mars 2024

- Arrêté du 01er mars 2024 relatif à la Tarification 2024 applicable à l'Etablissement A.M.P Bar-le-Duc et Verdun
- Arrêté du 1er mars 2024 relatif à la Tarification 2024 applicable à l'EHPA « Résidence La Vigne » à Vaubecourt.
- Arrêté du 01er mars 2024 fixant les tarifs journaliers afférents à l'hébergement et à la dépendance à compter du 01/03/2024 de l'Etablissement EHPAD D'ARGONNE sites de Clermont en Argonne, Varennes en Argonne et Montfaucon.
- Arrêté du 01er mars 2024 fixant les tarifs journaliers afférents à l'hébergement et à la dépendance à compter du 01/03/2024 de l'Etablissement EHPAD Victor Bonal de Boulogny.
- Arrêté du 01er mars 2024 fixant les tarifs journaliers afférents à l'hébergement et à la dépendance à compter du 01/03/2024 de l'Etablissement EHPAD Eugénie de DUN SUR MEUSE.
- Arrêté du 01er mars 2024 fixant les tarifs journaliers afférents à l'hébergement et à la dépendance à compter du 01/03/2024 de l'EHPAD de Ligny.
- Arrêté du 01er mars 2024 fixant les tarifs journaliers afférents à l'hébergement et à la dépendance à compter du 01/03/2024 de l'Etablissement EHPAD DE SPINCOURT.
- Arrêté du 01er mars 2024 relatif à la Tarification 2024 applicable au Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS), géré par l'Association Meusienne pour l'Inclusion des Personnes en situation de Handicap (AMIPH).
- Arrêté du 01er mars 2024 portant Modification aux Tarifs Hébergement et Dépendances 2024 applicables à l'USLD de Commercy (Unité de Soins de Longue Durée)

RAA n° 09-2024 15 mars 2024

- Arrêté du 01er mars 2024 relatif au Tarif Horaire 2024 applicable à L'Association Départementale d'Aide aux Personnes Agées et aux Handicapés (ADAPAH) – Association de Services de Soins à Domicile (ASSAD)

RAA n°13-2024 du 19 avril 2024

- Arrêté du 29 mars 2024 relatif au tarif horaire 2024 applicable au SAAD Filieris - Service d'Aide à Domicile à compter du 1er avril 2024
- Arrêté du 29 mars 2024 relatif à la tarification 2024 applicable à l'Association "Aide à Domicile en Milieu Rural" ADMR à compter du 1er avril 2024
- Arrêté du 29 mars 2024 relatif à la tarification 2024 applicable à l'Etablissement d'Accueil Non Médicalisé (EANM) situé à Lachaussée et géré par l'Association APF France handicap à compter du 1er avril 2024
- Arrêté du 29 mars 2024 fixant les tarifs journaliers afférents à l'hébergement et à la dépendance de l'EHPAD Jean Guillot de Stenay à compter du 1er avril 2024
- Arrêté du 29 mars 2024 fixant les tarifs journaliers afférents à l'hébergement et à la dépendance de l'EHPAD Maurice Charlier de Commercy à compter du 1er avril 2024
- Arrêté du 29 mars 2024 fixant les tarifs journaliers afférents à l'hébergement et à la dépendance de l'EHPAD Saint Charles de Gondrecourt à compter du 1er avril 2024
- Arrêté du 29 mars 2024 fixant les tarifs journaliers afférents à l'hébergement et à la dépendance de l'EHPAD La Maison des Cépages de Bar le Duc à compter du 1er avril 2024
- Arrêté du 29 mars 2024 fixant les tarifs journaliers afférents à l'hébergement et à la dépendance de l'EHPAD Vallée de la Meuse de Vaucouleurs-Void Vacon à compter du 1er avril 2024
- Arrêté du 29 mars 2024 relatif à la tarification 2024 applicable au Foyer de Vie de Juvigny sur Loison, géré par la Fondation Perce-Neige à compter du 1er avril 2024
- Arrêté du 29 mars 2024 fixant les tarifs journaliers afférents à l'hébergement et à la dépendance de l'Unité Alzheimer - Résidence Geneviève Menoux de Fains à compter du 1er avril 2024
- Arrêté du 29 mars 2024 relatif aux tarifs hébergement et dépendance 2024 applicables à l'USLD Les Sources de Fains Vée à compter du 1er avril 2024

RAA n°15-2024 du 14 mai 2024

- Arrêté du 29 avril 2024 relatif à la tarification 2024 applicable à l'ADAPEIM pour le Foyer d'Accueil spécialisé pour adultes handicapés de Vassincourt à compter du 1er mai 2024
- Arrêté du 29 avril 2024 relatif à la tarification 2024 applicable à l'ADAPEIM pour le Foyer d'hébergement Résidence Niel à compter du 1er mai 2024
- Arrêté du 29 avril 2024 relatif à la tarification 2024 applicable à l'ADAPEIM pour le Foyer d'hébergement de Fresnes à compter du 1er mai 2024
- Arrêté du 29 avril 2024 relatif à la tarification 2024 applicable à l'ADAPEIM pour le Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés à compter du 1er mai 2024
- Arrêté du 29 avril 2024 relatif à la tarification 2024 applicable à l'ADAPEIM pour le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale à compter du 1er mai 2024
- Arrêté du 29 avril 2024 relatif à la tarification 2024 applicable au DIPADE géré par la Fondation "Action Enfance" à compter du 1er mai 2024
- Arrêté du 29 avril 2024 fixant les tarifs journaliers afférents à l'hébergement et à la dépendance de l'EHPAD Saint Georges d'Hannonville sous les côtes à compter du 1er mai 2024
- Arrêté du 29 avril 2024 fixant les tarifs journaliers afférents à l'hébergement et à la dépendance de l'EHPAD Jacques Barat-Dupont de Sommedieu à compter du 1er mai 2024
- Arrêté du 29 avril 2024 relatif à la tarification 2024 applicable au Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) géré par la Fondation Perce-Neige à compter du 1er mai 2024
- Arrêté du 29 avril 2024 fixant le prix de journée hébergement moyen 2024 par place des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) publics meusiens hors hospitaliers
- Arrêté du 29 avril 2024 fixant le prix de journée hébergement moyen 2024 des résidences autonomie en Meuse
- Arrêté du 29 avril 2024 relatif à la tarification 2024 applicable à la Résidence Autonomie d'Hannonville gérée par l'Association OHS à compter du 1er mai 2024
- Arrêté du 29 avril 2024 relatif à la tarification 2024 applicable au Village d'Enfants de Bar le Duc géré par la Fondation "Action Enfance" à compter du 1er mai 2024
- Arrêté du 30 avril 2024 relatif aux tarifs hébergement et dépendance 2024 applicables à l'USLD La Maison des Cépages de Bar le Duc

RAA n°16-2024 du 24 mai 2024

- Arrêté du 12 mai 2024 relatif aux tarifs hébergement et dépendance 2024 applicable à l'EHPAD Les Nouvelles Eaux Vives, Sites de Pierrefitte, Souilly et Triaucourt
- Arrêté du 12 mai 2024 relatif à la tarification 2024 applicable à la Résidence Autonomie de Dammarie sur Saulx (MARPA La Vigne Seguin)

RAA n°17-2024 du 7 juin 2024

- Arrêté du 24 mai 2024 relatif aux tarifs hébergement et dépendance 2024 applicable à l'EHPAD Saint Joseph géré par l'Office d'Hygiène Sociale de Lorraine

RAA n°23-2024 du 8 juillet 2024

- Arrêté du 27 juin 2024 relatif à la tarification 2024 applicable à l'AMSEEA pour le Dispositif de Placement et d'Accompagnement à Domicile de l'Enfant (DIPADE) à compter du 1er juillet 2024
- Arrêté du 27 juin 2024 relatif à la tarification 2024 applicable à l'AMESEEA pour le Service d'Action Educative à Domicile (SAED)
- Arrêté du 27 juin 2024 relatif à la tarification 2024 applicable à la MECS de Damvillers à compter du 1er juillet 2024
- Arrêté du 27 juin 2024 relatif à la tarification 2024 applicable à l'établissement APAJH DIPADE à compter du 1er juillet 2024
- Arrêté du 27 juin 2024 relatif à la tarification 2024 applicable à l'établissement LADAPT SAMSAH
- Arrêté du 27 juin 2024 relatif au tarif horaire 2024 applicable au SAAD ADE - Techniciennes de l'Intervention Sociale et Familiale (TISF) géré par l'Association Alys à compter du 1er juillet 2024
- Arrêté du 27 juin 2024 relatif à la tarification 2024 applicable au SEISAAM pour le Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) à compter du 1er juillet 2024
- Arrêté du 27 juin 2024 relatif à la tarification 2024 applicable au SEISAAM pour le Service d'Accompagnement ESAT à compter 1er juillet 2024
- Arrêté du 28 juin 2024 relatif à la tarification 2024 applicable au SEISAAM pour l'établissement Service dédié aux mineurs isolés (DAMIE) à compter du 1er juillet 2024

RAA n°24-2024 du 19 juillet 2024

- Arrêté du 9 juillet 2024 relatif à la tarification 2024 applicable au SEISAAM pour l'établissement Services de Protection de l'Enfance (SPE) à compter du 1er juillet 2024
- Arrêté du 11 juillet 2024 relatif à la tarification 2024 applicable à l'AMSEEA pour le SAAMNA à compter du 1er juillet 2024
- Arrêté du 11 juillet 2024 relatif à la tarification 2024 applicable au SEISAAM pour l'établissement Foyers Occupationnels (FAS) à compter du 1er juillet 2024
- Arrêté du 11 juillet 2024 relatif à la tarification 2024 applicable au SEISAAM pour l'établissement Centre Parental à compter du 1er juillet 2024
- Arrêté du 11 juillet 2024 relatif à la tarification 2024 applicable au SEISAAM pour l'établissement Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) à compter du 1er juillet 2024
- 2180 Arrêté du 11 juillet 2024, annulant et remplaçant l'arrêté du 27 juin 2024, relatif à la tarification 2024 applicable aux SEISAAM pour le Service d'Accompagnement ESAT 2024
- Arrêté du 15 juillet 2024 relatif à la tarification 2024 applicable à l'ADAPEIM pour l'établissement Foyer d'Accueil Médicalisé de Verdun à compter du 1er août 2024

* * *